

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Faire progresser l'information sanitaire et la transformation numérique dans le secteur de la santé

Présentation synthétique

- Les États et Territoires insulaires océaniques savent depuis longtemps qu'il est important de disposer de systèmes d'information sanitaire solides ; ils sont conscients, en particulier, du rôle que jouent la santé numérique et les systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil dans la concrétisation du concept des îles-santé et de la couverture sanitaire universelle. Pourtant, le déficit de gouvernance et de leadership au plan national, le cloisonnement des systèmes d'information sanitaire et le caractère inadapté des ressources font obstacle à des progrès durables en matière de santé numérique et d'amélioration des données sanitaires.
- Si les pays océaniques veulent atteindre l'interopérabilité des systèmes de santé numérique et proposer des interventions de santé numérique axées sur la personne qui accélèrent l'amélioration de la santé et la concrétisation des priorités sanitaires nationales, il est indispensable de concevoir et d'utiliser des dispositifs de santé numérique et des systèmes d'information sanitaire fondés sur des données factuelles. La mise en place des systèmes d'information sanitaire et des interventions de santé numérique doit évoluer : elle ne doit plus faire passer la technologie en premier, mais plutôt chercher à répondre aux lacunes existantes et émergentes des systèmes de santé, lacunes qui vont des ressources humaines à la prestation des services de santé.
- L'application réussie de solutions numériques pendant la crise sanitaire a démontré le rôle déterminant des pouvoirs publics, tout en indiquant qu'un avenir numérique est possible en Océanie. Cette dynamique doit être utilisée pour démultiplier les investissements dans ce qui constitue la base d'un progrès durable en matière de systèmes d'information sanitaire et de santé numérique (infrastructure des technologies de l'information et de la communication [TIC], ressources humaines, normes relatives aux données et capacités institutionnelles par exemple), afin de promouvoir les compétences relatives à la santé numérique et de favoriser une culture de la décision fondée sur les données.
- Les responsables océaniques de la santé doivent faire preuve de leadership et de gouvernance pour mener le processus de transformation du système d'information sanitaire et de santé numérique de leur pays ; ils doivent établir des procédures institutionnelles et des normes techniques claires pour orienter le système d'information sanitaire et les interventions de santé numérique vers les priorités nationales et les besoins du système de santé. De leur côté, les partenaires du développement doivent accompagner les pays océaniques dans cette démarche propre à chacun d'eux en ne mettant en œuvre que les interventions qui correspondent aux normes nationales et aux priorités sanitaires de chaque pays, en assurant l'interopérabilité et en coordonnant les systèmes d'information sanitaire, les initiatives de santé numérique et les ressources entre les partenaires et les parties prenantes.

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Situation actuelle

Les pays océaniques sont depuis longtemps conscients du rôle majeur que jouent les systèmes d'information sanitaire et la santé numérique dans la concrétisation du concept des îles-santé, de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable (ODD). Chaque pays a choisi sa propre trajectoire, fondée sur ses priorités nationales, pour mettre en œuvre un système d'information sanitaire et des interventions de santé numérique. Pourtant, des défis régionaux communs, comme le cloisonnement des systèmes d'information sanitaire et le caractère inadéquat des ressources, ont empêché un progrès durable. La plupart des pays océaniques n'ont pas encore adopté d'approche plurisectorielle et interministérielle dans le cadre de laquelle, par exemple, le secteur de la santé pourrait servir de base à l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil afin qu'ils produisent les données de qualité qui sont nécessaires pour éclairer la planification des services de santé tout au long de la vie. La couverture sanitaire universelle ne pourra être atteinte sans registre universel des naissances et des décès ; il est par ailleurs essentiel de veiller à ce que des actions intégrées et utiles soient menées pour améliorer les systèmes d'information sanitaire et les systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil de façon simultanée.

Alors que les pays océaniques adoptent des technologies novatrices et avancées dépassant parfois leur maturité nationale en matière de santé numérique, les bases de la résilience des systèmes d'information sanitaire et des enjeux de santé numérique (infrastructure TIC, ressources humaines, compétences en santé numérique, normes relatives aux données et capacités institutionnelles) ne bénéficient pas d'un investissement adéquat. La plupart des pays océaniques ne se trouvent pas dans une situation permettant de mettre en œuvre, de façon durable, des interventions de santé publique de pointe. En outre, les solutions de santé numérique ont été adoptées au cas par cas : l'environnement, inégal et précaire, ne fournit donc que des solutions temporaires et ne comble pas les lacunes des systèmes de santé. Cette situation est encore amplifiée par le caractère limité des ressources humaines dans la plupart des pays océaniques : le personnel de santé, déjà débordé, peine à dégager du temps et des ressources pour découvrir de nouveaux systèmes et peine à utiliser des systèmes qui ne sont pas conçus pour ses besoins. Si le contexte économique varie d'un pays océanique à un autre, ceux qui sont dotés d'un leadership et d'une gouvernance solides ont fait davantage de progrès en matière de santé numérique en coordonnant le soutien des partenaires du développement et en adoptant une approche qui mobilise tous les pouvoirs publics.

Qu'il se soit agi de trouver une réponse d'urgence efficace, d'orienter de façon pertinente l'allocation des ressources ou de restaurer la confiance de la population, pendant la crise sanitaire, le besoin de données de qualité en temps réel est apparu au grand jour. La pandémie a également souligné le besoin d'amélioration des registres des décès et des systèmes de notification, en matière de rapidité autant que d'exhaustivité, ainsi que le potentiel des outils numériques pour y parvenir. Pourtant, dans la plupart des pays océaniques, les capacités techniques, les ressources humaines et les infrastructures nécessaires pour produire des données en temps réel et transformer ces données en décisions fondées sur des

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

bases factuelles manquent. Rares sont les pays océaniques qui possèdent l'infrastructure nécessaire pour soutenir le déploiement de solutions de santé numérique à l'échelon national et assurer la continuité des services de santé. De façon plus générale, la mise en œuvre de la santé numérique n'est pas axée sur la personne et les décisions ne sont pas fondées sur des données.

Vision pour l'avenir

La vision pour la prochaine décennie est la suivante :

- 1) Des systèmes d'information sanitaire et des solutions de santé numérique axés sur la personne, qui renforcent les systèmes de santé et accélèrent la réalisation des priorités nationales. Il s'agit notamment d'élargir le champ d'intervention des spécialistes de la santé pour pallier le manque de ressources humaines, de réduire les ruptures de stock et le gaspillage grâce à une gestion efficiente des chaînes d'approvisionnement médicales et d'assurer la continuité des services de santé en se rapprochant des populations difficiles à atteindre.
- 2) Des systèmes d'information sanitaire interopérables et connectés à tous les niveaux des établissements de santé, ainsi qu'aux systèmes extérieurs (systèmes d'enregistrement des faits d'état civil par exemple), pour produire rapidement des informations de qualité, améliorer la santé des populations et permettre aux systèmes de santé d'être prêts pour l'avenir. Cela comprend l'utilisation des données de santé intégrées par :
 - a. les ministres, afin de veiller à la redevabilité et à la transparence ;
 - b. les administrateurs, afin de gérer les programmes de santé des populations et de traiter les questions sociales ;
 - c. les médecins, afin de suivre les patients avec efficacité, tout au long de leur vie ;
 - d. les chercheurs, afin de mieux comprendre les maladies et le fonctionnement de la santé des populations pour créer des solutions innovantes ; et
 - e. les citoyens, afin qu'ils fassent des choix de vie plus éclairés.

Pour concrétiser cette vision, les pouvoirs publics doivent adopter une approche des systèmes d'information sanitaire et de la transformation numérique sanitaire qui soit fondée sur des données factuelles. En imaginant une marche à suivre cohérente avec leur maturité en matière de santé numérique, les pays océaniques peuvent progresser pas à pas, en toute connaissance de cause, vers leurs priorités nationales, tout en utilisant les technologies sanitaires de façon adaptée. Renforcement de la coordination, supervision de la mise en œuvre des systèmes d'information sanitaire et des interventions de santé numérique, harmonisation des engagements des parties prenantes, mise en place d'une culture de la prise de décision fondée sur des données factuelles, santé numérique axée sur la personne : les pouvoirs publics ont un rôle déterminant à jouer dans le processus de transformation numérique. Pour que les pays océaniques récoltent tous les fruits du progrès sanitaire numérique, les pouvoirs publics doivent collaborer et dépasser le cloisonnement qui existe entre les ministères, par exemple en renforçant de façon simultanée les systèmes d'information sanitaires et les systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

afin d'améliorer la qualité des données et de parvenir à l'interopérabilité. Il faut aussi renforcer les compétences en santé numérique au sein des pouvoirs publics, des partenaires du développement et du grand public pour qu'à tous les niveaux, des décisions éclairées puissent être prises. Parce qu'une approche impliquant la totalité des pouvoirs publics est essentielle pour réussir la transformation numérique, le secteur de la santé peut jouer un rôle de chef de file et se charger de la coordination avec les autres secteurs, à la fois au sein de la fonction publique (finances, état civil, TIC par exemple) et au-delà, afin d'assurer un investissement immédiat et régulier en faveur du renforcement des bases des systèmes d'information sanitaire et du développement de la santé numérique.

Exemples de progrès accomplis récemment

Les pays océaniques ont continué à progresser dans le renforcement des bases des systèmes d'information sanitaire, de la santé numérique et de l'utilisation de l'information sanitaire, surmontant les défis créés par la pandémie de COVID-19.

Élaboration d'un plan stratégique pour la santé numérique fondé sur des données factuelles

Plusieurs pays océaniques ont élaboré ou mis à jour leur plan stratégique national pour la santé numérique. Après deux ans de travail, les Fidji ont récemment terminé le processus de mise à jour de leur stratégie nationale pour la santé numérique. Cette initiative avait débuté par une analyse approfondie de la situation, dont l'objectif était de recenser les points forts, les points faibles, les occasions à saisir et les menaces. Elle se composait de plusieurs phases d'expertise technique et de consultation des parties prenantes issues de différents secteurs et de différents ministères. La stratégie finale aidera le pays à utiliser des solutions de santé pour améliorer son système de santé en se focalisant sur le renforcement des bases de la santé numérique, la gouvernance, l'architecture, les systèmes numériques et la gestion du changement. S'il est très consommateur de ressources, ce processus est néanmoins indispensable et conseillé pour s'engager dans une transformation numérique durable. Kiribati et le Samoa ont adopté une stratégie nationale de santé numérique, tandis que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et Vanuatu s'engagent sur ce chemin.

Amélioration des télécommunications afin d'améliorer la prestation des services de santé

Les investissements dans les bases de la santé numérique, notamment l'infrastructure TIC, peuvent avoir des répercussions sur le système de santé et produire rapidement un retour sur investissement important. C'est ce qu'a démontré l'installation de microstations à Tuvalu pour connecter le seul hôpital du pays, le Princess Margaret Hospital (PMH), aux centres de soins de santé primaire des huit îles périphériques. Grâce à ce système, le personnel de santé de ces îles peut échanger en temps réel ou presque, de façon fiable, avec leurs collègues du PMH, ce qui permet d'améliorer la qualité des consultations et la prise en charge des patients. Le nombre de transferts vers d'autres établissements (de Tuvalu ou à l'étranger) a également diminué, ce qui a fait reculer les coûts de santé et baisser le temps d'attente avant une intervention. Parmi les autres conséquences de l'installation des microstations figure un accès renforcé aux supports de formation formels et informels à destination du personnel de santé ; en effet, les infirmiers des îles périphériques peuvent entrer en contact avec les médecins

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

du PMH. Précision : le succès de la mise en œuvre exige un renforcement des compétences informatiques fondamentales et des compétences en santé numérique du personnel de santé. Des investissements supplémentaires et réguliers dans l'infrastructure (un approvisionnement stable en électricité par exemple) et une maintenance des équipements (les ordinateurs par exemple) sont également nécessaires pour éviter les perturbations.

Dans les États fédérés de Micronésie, une plateforme de télémédecine permettant de réaliser des téléconsultations en direct a été installée pour faire le lien entre l'hôpital de l'État de Pohnpei et un dispensaire. Destinées à améliorer la prise en charge à distance des patients souffrant de maladies non transmissibles chroniques, les téléconsultations ont également permis de réduire le nombre de patients envoyés dans un autre établissement du pays alors que ce n'était pas nécessaire. Au-delà des enjeux d'achat et d'installation des équipements, la mise en place de la plateforme exige des médecins hospitaliers et du personnel des dispensaires de suivre des formations par simulation.

Par ailleurs, un système de messages SMS à double sens est en cours de développement dans les États fédérés de Micronésie, aux Îles Marshall et à Palau afin d'améliorer la couverture vaccinale systématique et le développement de l'enfant. Une fois l'enregistrement effectué (à la naissance ou à la première visite de soins prénatals), la personne qui s'occupe de l'enfant reçoit régulièrement des rappels concernant le calendrier de vaccination et les visites de soins prénatals, ainsi que des conseils importants pour la nutrition et la parentalité.

Mise en place d'éléments d'architecture de santé numérique afin d'accélérer la collecte et l'utilisation des données

Des initiatives destinées à renforcer les éléments d'architecture de santé numérique sont mises en œuvre pour permettre la numérisation de la collecte de données sur lesquelles s'appuie la prestation intégrée de soins de santé. Aux Fidji, à Kiribati et aux Îles Salomon, un registre général des patients est en cours de déploiement. L'objectif est d'appuyer la mise en œuvre des identifiants sanitaires uniques et d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information sanitaire au sein du secteur de la santé (registre des vaccinations par exemple) et en dehors (systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil par exemple). Une plateforme électronique de registre des vaccinations libre et fondée sur des normes est également mise en œuvre pour relier le programme élargi de vaccination (PEV) à d'autres programmes de vaccination, par exemple contre la COVID-19 ou le papillomavirus humain. Des outils de collecte numérique des données et de visualisation permettant une supervision constructive ont été mis en place pour le PEV et les équipements de la chaîne du froid dans les États fédérés de Micronésie, aux Fidji, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Vanuatu afin d'assurer une documentation précise des résultats de la supervision, un partage des documents en temps réel et une prise de décision fondée sur des données factuelles plus rapide.

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Pourquoi est-il urgent d'agir ?

Les systèmes d'information sanitaire et les solutions de santé numérique sont porteurs d'un immense potentiel d'amélioration de la santé des populations océaniques, ainsi que d'accélération de la concrétisation du concept des îles-santé et de la couverture sanitaire universelle. La mise en œuvre réussie d'interventions numériques pendant la crise sanitaire a prouvé qu'un avenir numérique est possible en Océanie malgré les défis connus en matière d'infrastructure. Cette dynamique doit être mise à profit de façon stratégique pour que les investissements réalisés pendant la pandémie soient pérennisés de façon durable et dans un souci d'interopérabilité. L'interopérabilité des systèmes d'information sanitaire et les solutions de santé numérique peuvent aussi permettre de réduire la pression qui pèse sur le système de santé, par exemple en allégeant la charge de travail du personnel de santé. L'augmentation des investissements dans la région favorisant la généralisation progressive des infrastructures TIC, les pays océaniques doivent se tourner vers l'avenir et tirer le meilleur de cette possibilité. Les dirigeants océaniques doivent tout faire pour empêcher le cloisonnement des systèmes d'information sanitaire et des interventions de santé numérique, et faire en sorte qu'ils répondent aux nouveaux besoins.

En outre, les bases d'une information sanitaire durable et du progrès en matière de santé numérique exigent des investissements et des efforts réguliers pour que la dynamique se poursuive dans la durée. Dans le respect de la maturité des différents pays en matière de santé numérique, des mesures progressives doivent être prises pour étoffer l'infrastructure TIC, les ressources humaines, les compétences en santé numérique et les capacités institutionnelles, dans un souci de cohésion et de durabilité qui permettra d'appliquer avec succès des interventions de plus en plus complexes et d'assurer leur adoption. Tous les pays océaniques doivent se lancer sans délai sur le chemin de l'information sanitaire et de la transformation numérique.

Recommandations soumises aux directeurs de la santé pour examen

Recommandations à l'intention des directeurs de la santé

1. Faire preuve de leadership et de gouvernance pour impulser un processus de transformation numérique et d'information sanitaire propre à chaque pays, en définissant, adoptant et documentant des normes techniques et des exigences d'interopérabilité minimales pour l'information sanitaire et les solutions de santé numérique.
2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie fondée sur des données factuelles et un plan opérationnel pour l'information sanitaire et la santé numérique, en s'appuyant sur le modèle de maturité en matière de santé numérique, afin que chaque pays progresse dans la concrétisation de ses priorités nationales et l'interopérabilité des systèmes

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

d'information sanitaire. S'appuyant sur les stratégies et les normes, la mise en œuvre peut comprendre :

- le renforcement des systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil pour que la déclaration et l'enregistrement des naissances et des décès, ainsi que des causes de décès, soient cohérents avec les normes, et pour que les systèmes d'information répondent aux exigences d'interopérabilité ; et
 - la mise en place d'interventions de santé numérique interopérables afin d'alléger le poids qui pèse sur un personnel de santé déjà sous pression, ainsi que l'organisation de formations et la fourniture de ressources suffisantes pour favoriser l'adoption de ces interventions.
3. Participer au partage des bonnes pratiques par des mécanismes sous-régionaux bien établis (Réseau océanien d'information sanitaire, Réunion des directeurs des services cliniques et Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique, par exemple) pour que les progrès en matière d'information sanitaire et de santé numérique, ainsi que la promotion des compétences en la matière, soient intégrés à tous les aspects du système de santé.

Recommandations à l'intention des ministres de la Santé

1. Piloter la coordination avec les autres ministères pour faire progresser les systèmes d'information sanitaire et la santé numérique. Il s'agit notamment de coopérer avec les ministères des Finances et de l'Économie, pour mettre en place des mécanismes de financement durables, ainsi qu'avec les ministères de la Communication et des Technologies de l'information, pour concevoir des infrastructures nationales sur lesquelles faire reposer l'information sanitaire et la santé numérique, mais aussi d'organiser une collaboration interministérielle pour faire appliquer les normes relatives aux données et parvenir à l'interopérabilité.
2. Faire preuve de leadership et de gouvernance pour impulser un processus de transformation numérique et d'information sanitaire propre à chaque pays, en mettant en place des mécanismes institutionnels qui favorisent le respect des normes techniques et la concordance de toutes les interventions d'information sanitaire et de santé numérique avec les priorités nationales.

Recommandations à l'intention des partenaires du développement

1. Veiller à ce que les pouvoirs publics océaniques soient aux commandes ; pour ce faire, il faut que les interventions d'information sanitaire et de santé numérique respectent les normes techniques et les besoins des systèmes de santé tels que définis par chaque pays. Utiliser l'évaluation de la maturité en matière de santé numérique de chaque pays comme base pour les initiatives destinées à renforcer l'information sanitaire et les registres d'état

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

civil, faire progresser les systèmes de santé numérique et préparer des feuilles de route pour la santé numérique adaptées à chaque pays.

2. Donner la priorité à l'interopérabilité des nouveaux systèmes d'information sanitaire en coordonnant l'assistance technique et les ressources des bailleurs de fonds entre les différents partenaires du développement, et notamment en :
 - organisant des réunions de coordination annuelles avec l'ensemble des partenaires du développement et les principaux acteurs qui investissent dans les systèmes d'information sanitaire et les interventions de santé numérique dans la région et se chargent de leur mise en place ; et
 - concourant au développement de systèmes d'information sanitaire et d'interventions de santé numérique interopérables pour que les pays océaniques puissent recueillir, produire et utiliser des données à tous les niveaux du système de santé.
3. Soutenir l'élaboration de solutions régionales aux défis communs en créant des indices de référence océaniques et des plateformes de partage des études de cas et des bonnes pratiques.